

Cambridge University Press

978-1-108-05522-2 - Introduction à l'histoire du buddhisme indien

Eugène Burnouf with an Introduction by Jules Barthélemy Saint-Hilaire

Excerpt

[More information](#)

# INTRODUCTION

## A L'HISTOIRE

# DU BUDDHISME INDIEN

---

## PREMIER MÉMOIRE

### OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

---

Les recherches auxquelles sont consacrés ces Mémoires ont été entreprises à l'aide d'une collection nombreuse de livres sanscrits que la Société Asiatique de Paris a reçue, vers la fin de l'année 1837, de M. Brian Houghton Hodgson, résident anglais à la cour du Népal. Fixé par les devoirs de sa place au centre d'un pays où fleurit encore le Bouddhisme, M. Hodgson eut, dès l'année 1821, la pensée de profiter de son séjour à Kathmandu pour étudier cette doctrine religieuse et philosophique alors si peu connue; et quoique ses loisirs fussent presque entièrement employés par des travaux d'histoire naturelle qui ont rendu son nom célèbre, il sut encore trouver assez de temps pour rassembler plus de documents originaux sur le Bouddhisme qu'on n'en avait recueilli jusqu'alors, soit en Asie, soit en Europe. M. Hodgson se mit en rapport avec un Bouddhiste instruit de Patan, et il en obtint des renseignements très-curieux sur les dogmes fondamentaux de la religion du Népal, ainsi que des indications précises sur l'existence de livres bouddhiques écrits en sanscrit, auxquels étaient puisés les détails qu'il tenait du Religieux de Patan (1). Il ne négligea rien pour voir ces livres; il en acquit, non sans peine, un certain nombre, en fit

(1) Hodgson, *Quotations from orig. Sanscr. author.*, dans *Journ. Asiat. Soc. of Beng.*, t. V, p. 29.

copier d'autres; et après plusieurs années d'efforts et de recherches, il se vit en possession d'une collection considérable de traités buddhiques sanscrits, dont l'existence n'était pas même soupçonnée avant lui, à l'exception peut-être du seul *Lalita vistara*, espèce de vie de Çâkyamuni Buddha, dont W. Jones et Colebrooke avaient ou vu ou possédé un exemplaire.

M. Hodgson ne tarda pas à communiquer à l'Europe savante les résultats de ses découvertes. Les Recherches asiatiques de Calcutta, les Transactions de la Société Asiatique de Londres, le journal que publie cette Société, et celui que dirigeait James Prinsep, secrétaire de la Société du Bengale, reçurent successivement de M. Hodgson des communications du plus haut intérêt. Dès 1828 les Recherches asiatiques de Calcutta publiaient une dissertation de ce savant, remplie de notions tout à fait neuves sur les langues, la littérature et la religion des Buddhistes du Népal et du Bhot ou Tibet; et ce premier essai renfermait déjà un exposé des diverses écoles philosophiques du Buddhismisme de ce pays, qui n'a été ni surpassé, ni même égalé depuis (1). En même temps M. Hodgson mettait à la disposition de la Société de Calcutta trois traités buddhiques rédigés en sanscrit, que M. Wilson publiait dans ce même volume des Recherches, traduits et accompagnés d'un commentaire (2). Ce premier Mémoire révélait, entre autres découvertes importantes, ce fait capital et inconnu jusqu'alors, qu'il existait dans les monastères du Népal de grandes collections de livres composés en sanscrit, c'est-à-dire dans la langue du pays où le Buddhismisme était né plusieurs siècles avant notre ère, et d'où les Brâhmanes l'avaient depuis longtemps expulsé. M. Hodgson publiait une première liste de ces livres, avec la classification qu'en donnent les Népalais, et il y joignait une analyse et des extraits de ceux de ces ouvrages qui traitent des opinions philosophiques des Buddhistes, et font connaître les diverses écoles qui les divisent.

En 1829 M. Hodgson présenta au comité de la Société Asiatique de Londres un Essai sur le Buddhismisme, rédigé d'après les ouvrages qu'il avait trouvés au Népal (3). En transmettant à la Société ce Mémoire par l'intermédiaire du docteur Nathaniel Wallich, l'auteur fit, pour la première fois, connaître en détail et le plan qu'il avait suivi dès son arrivée au Népal, pour se procurer des renseignements exacts sur la religion dite de Buddha, et le succès qui avait couronné ses efforts. Il faut lire la lettre à M. N. Wallich, qui précède l'essai

(1) Hodgson, *Notices of the languages, literature and religion of the Bauddhas of Nepal and Bhot*, dans *Asiat. Res.*, t. XVI, p. 409 sqq.

(2) Wilson, *Notice of three tracts received from Nepal*, dans *Asiatic Researches*, t. XVI, p. 450.

(3) *Sketch of Buddhism derived from the Bauddha scriptures of Nipal*, dans *Transact. of the Roy. Asiat. Society*, t. II, p. 222 sqq.

## DU BUDDHISME INDIEN.

3

dont je parle, pour apprécier le zèle désintéressé qui animait M. Hodgson, et la persévérance qu'il avait mise à poursuivre l'objet de ses recherches. Je la rappelle ici, moins à cause de l'honneur qu'elle fait à son auteur que parce qu'elle marque le point de départ de ses travaux, et qu'elle constate les soins qu'il prit pour se mettre à même de vérifier sur les textes sacrés les renseignements qu'il tenait du *Buddhiste de Patan*. En effet, pendant qu'il résumait sous une forme précise les réponses que le *Buddhiste* donnait à ses questions, il faisait exécuter une liste des livres buddhiques, rédigés en sanscrit, que l'on connaissait au Népal, et il se procurait des copies de ceux de ces livres auxquels il lui était possible d'avoir accès, dans le dessein de les envoyer à Calcutta et à Londres. Il voulait par là donner aux corps savants qui s'occupent de l'histoire de l'Asie les moyens de contrôler, d'étendre et de compléter, par l'étude des textes originaux, les résultats qu'il avait recueillis dans ses conversations avec le *Buddhiste de Patan*.

Une circonstance heureuse le servit dans la composition de la liste des écritures buddhiques du Népal, qu'il cherchait à dresser. Il apprit que les copistes ou les possesseurs de livres religieux avaient autrefois l'usage d'ajouter à la fin de leurs exemplaires des espèces de listes des ouvrages sacrés qui leur étaient connus. La découverte de ces listes le mit en état de compiler le catalogue d'une véritable bibliothèque buddhique, lequel ne renferme pas moins de deux cent dix-huit articles, dont plusieurs sont d'une étendue considérable, ainsi qu'on l'a pu vérifier depuis. Ce catalogue, beaucoup plus important et plus complet que celui qu'il avait adressé à la Société du Bengale, fut imprimé, dans les Transactions de celles de Londres, en caractères dévanâgaris (1). Je ne parle pas d'autres communications dont s'enrichirent les Transactions de la Société Asiatique de la Grande-Bretagne, ainsi que les autres recueils scientifiques cités plus haut, et je me hâte d'arriver au résultat qui, pour M. Hodgson, avait toujours été un des objets les plus importants de ses recherches, je veux dire le don qu'il avait l'intention de faire à la Société Asiatique de Londres, comme il l'avait fait depuis quelque temps à celle de Calcutta (2), de la collection des manuscrits buddhiques découverts par ses soins.

Au commencement de l'année 1830 il fit parvenir à Londres sept volumes de manuscrits *bhoteas* (tibétains), comme les désigne, sans autre description, la liste des dons faits à la Société Asiatique, qui est insérée à la fin du troisième

(1) *Transact. of the Roy. Asiat. Soc.*, t. II, p. 224 sqq.

(2) De 1824 à 1839, M. Hodgson avait envoyé à la Société Asiatique de Calcutta près de cinquante volumes en sanscrit, et quatre fois autant en tibétain. (*European Specul. on Buddhism*, dans *Journ. of the Asiat. Soc. of Bengal*, t. III, p. 885, note.)

## 4

## INTRODUCTION A L'HISTOIRE

volume de ses Mémoires (1). Peu de temps après, en 1835, publiant dans le Journal de cette Société une série de textes extraits des livres sanscrits du Népal, afin de justifier par des preuves authentiques son Essai sur le Bouddhisme, M. Hodgson annonçait que la collection des livres sanscrits qu'il avait rassemblés au Népal comprenait environ soixante gros volumes, et il ajoutait à cette indication ces généreuses paroles : « Je serai heureux de procurer des copies des ouvrages dont se compose cette collection aux corps savants qui désireront les posséder (2). » Vers la fin de cette même année, M. Hodgson fit parvenir à Londres vingt-six volumes contenant la grande compilation intitulée *Pradjñā pāramitā*, en cent mille articles, qui faisait partie de la collection précédemment annoncée (3), et il promit d'adresser successivement à la Société Asiatique de la Grande-Bretagne, non seulement les neuf ouvrages qui passent pour canoniques au Népal, mais encore tout ce qu'il avait pu rassembler de livres sanscrits relatifs au Bouddhisme (4). En effet, une année s'était à peine écoulée depuis cette promesse, que la Société recevait une seconde série de soixante-six volumes sanscrits, tous relatifs à la religion et à la philosophie des Bouddhistes du Népal (5).

Mais ce n'était pas assez pour M. Hodgson d'avoir donné à une société anglaise dont il était membre ces preuves nombreuses de sa libéralité ; il voulut encore appeler la Société Asiatique de Paris à partager les fruits de ses découvertes, et il lui fit don en 1837 de vingt-quatre ouvrages sanscrits parmi lesquels plusieurs sont d'une étendue considérable (6). Ce présent fut suivi d'un envoi beaucoup plus précieux encore : il se composait de soixante-quatre manuscrits renfermant à peu près tout ce que possédait depuis peu de temps la Société Asiatique de Londres (7). M. Hodgson avait fait copier ces manuscrits pour le compte de la Société Asiatique de Paris, qui dès 1836 s'était hâtée d'accepter l'offre que faisait ce savant, de transmettre aux corps littéraires qui désireraient les posséder des copies des manuscrits qu'il avait découverts. Ainsi, grâce à ce double acte de libéralité et de zèle, la Société Asiatique de Paris, à laquelle celle du Bengale venait d'envoyer, une année auparavant, la grande collection des ouvrages bouddhiques traduits en tibétain, connue sous le nom de *Kah-gyur* (Bkah-hgyur), possédait la plus grande partie des textes sanscrits, qui de l'aveu

(1) *Transact.*, etc., t. III, *Append.*, p. xlij.

(2) *Journ. of the Roy. Asiat. Soc.*, t. II, p. 288, note 2.

(3) *Ibid.*, t. III, p. iij.

(4) *Ibid.*, t. III, p. vij et viij.

(5) *Ibid.*, p. lxxiiij.

(6) *Journ. de la Société Asiat. de Paris*, III<sup>e</sup> série, t. III, p. 316.

(7) *Journ. Asiatique*, III<sup>e</sup> série, t. III, p. 557, et t. IV, p. 91.

## DU BUDDHISME INDIEN.

5

des Bouddhistes du Bhot, comme de ceux du Népal, passent pour être les originaux sur lesquels ont été exécutées les traductions tibétaines.

La Société Asiatique ne négligea rien pour témoigner à M. Hodgson toute sa gratitude; mais il était évident qu'un des plus sûrs moyens de la lui exprimer, c'était de répondre d'une manière scientifique à l'appel qu'il avait cru pouvoir lui faire. M. Hodgson n'avait certainement pas envoyé à Paris deux collections de cette étendue pour qu'elles dormissent paisiblement sur les rayons d'une bibliothèque. Il voulait voir se poursuivre en Europe les recherches qu'il avait commencées lui-même avec tant de succès en Asie; et c'eût été mal reconnaître les efforts qu'il avait faits pour se procurer ces manuscrits, et la générosité avec laquelle il en disposait en faveur de la France, que de ne pas essayer de porter la lumière sur quelques-uns des ouvrages qu'ils renfermaient. Je sentis, pour ma part, comme membre de la Société Asiatique de Paris, tout ce qu'il y avait d'honorable et de pressant dans l'appel de M. Hodgson, et je résolus dès lors d'y répondre autant qu'il était en moi. Telles sont les circonstances qui ont donné lieu aux recherches qui font l'objet des Mémoires contenus dans ce volume. On verra, je l'espère du moins, que ces recherches ont leur place marquée dans le cadre des études relatives à l'Inde ancienne que j'ai tracé, il y a quelque temps, à la fin de mon introduction au Bhâgavata Purâna.

Lorsque, pour la première fois, M. Hodgson fit connaître ses découvertes, il présenta au monde savant les ouvrages qui en étaient le fruit, comme les textes originaux d'après lesquels avaient été exécutées les traductions des livres qui font autorité chez la plupart des nations de l'Asie converties au Bouddhisme (1). Aucune voix ne s'éleva contre cette assertion que tant de témoignages devaient bientôt confirmer. En effet, peu de temps après que M. Hodgson eut publié sa liste des livres sanscrits du Népal, Csoma de Cörös, que des études poursuivies avec un dévouement héroïque avaient rendu maître de la langue tibétaine, inséra dans le journal de la Société Asiatique du Bengale, et particulièrement dans les Recherches de cette savante compagnie, des analyses exactes et détaillées de la grande bibliothèque tibétaine de Kah-gyur, qui, comme l'indique son titre de *Traduction des Préceptes*, se compose de versions faites sur des ouvrages sanscrits qu'on retrouve presque tous dans la collection de M. Hodgson (2). C'est

(1) Hodgson, *Quotations in proof of his Sketch of Buddhism*, dans *Journ. of the Roy. Asiat. Soc.*, t. II, p. 288; et dans *Journ. of the Asiat. Soc. of Bengal*, t. V, p. 29.

(2) *Abstract of the contents of the Dul-va*, etc., dans *Journ. of the Asiat. Soc. of Bengal*, t. I, p. 1 sqq. *Analysis of the Kah-gyur*, *ibid.*, p. 375. *Analysis of the Dul-va*, dans *Asiat. Res.*, t. XX, p. 41 sqq. *Analysis of the Sher-chin*, etc., *ibid.*, t. XX, p. 392.

## 6

## INTRODUCTION A L'HISTOIRE

ainsi que la partie du Kah-gyur intitulée *Cher-tchin* (Cher-phyin), qui traite, en vingt et un volumes, de la métaphysique du Bouddhisme, est renfermée tout entière, moins les derniers volumes peut-être, dans les diverses éditions de la *Pradjñâ pâramitâ* en sanscrit, découvertes par M. Hodgson (1). Il en faut dire autant d'un bon nombre de volumes appartenant à la section du Kah-gyur nommée *Mdo-sde*, et répondant à la grande division des écritures bouddhiques du Népal dite *Sûtrânta*, ou simplement *Sûtra*. Par exemple, le second volume de la section tibétaine est la traduction du *Lalita vistara*, c'est-à-dire d'une exposition religieuse de la vie de Çâkyamuni (2). Une partie du cinquième volume renferme la version du traité philosophique sanscrit intitulé *Langkâvatâra* (3), ouvrage qui, pour le dire en passant, existe également à la Chine (4). Le septième volume donne la traduction du *Saddharma puṇḍarîka*, ou du Lotus blanc de la bonne loi, dont je publierai prochainement une traduction française (5). Ce même volume contient, entre autres traités, une traduction du *Karaṇḍa vyûha*, dont le texte sanscrit existe également dans la collection de M. Hodgson (6). Le vingt-neuvième volume donne une version tibétaine très-littérale, ainsi que je l'ai vérifié moi-même, d'un recueil de légendes intitulé *Avadâna çtaka*, dont je m'occuperai ailleurs plus en détail, et dont j'ai déjà traduit deux livres (7). Je ne parle pas d'un nombre considérable de morceaux qui se trouvent dispersés, soit dans la section dite *Mdo*, et dont le *Divya avadâna* de M. Hodgson donne les originaux sanscrits, soit dans la section *Dul-va* (Hdul-va-gji). Les rapprochements que je viens d'indiquer suffisent pour prouver combien est digne de confiance le témoignage des Népalais, quand ils affirment que leurs textes sanscrits sont les originaux des versions tibétaines. Ces citations donnent en même temps une grande vraisemblance à cette opinion de M. Hodgson, qu'il n'est, dans la collection du Tibet, presque aucun traité dont on ne doive garder l'espérance de retrouver un jour l'original sanscrit (8). Si M. Hodgson s'exprimait

(1) Csoma de Cőrös, *Anal. of the Sher-chin*, dans *Asiat. Res.*, t. XX, p. 393 seqq., comparé avec Hodgson, *Sketch of Buddh.*, dans *Transact. of the Roy. Asiat. Soc.*, t. II, p. 224 sqq.

(2) Csoma, *ibid.*, p. 416 sqq., comparé avec Hodgson, *Sketch*, etc., p. 224.

(3) Csoma, *ibid.*, p. 432, comparé avec Hodgson, *Sketch*, etc., p. 224. Nous verrons plus bas que le véritable titre de cet ouvrage est *Saddharma Langkâvatâra*.

(4) A. Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 206. *Mét. Asiat.*, t. I, p. 181. *Observ. sur trois Mém. de M. de Guignes*, dans le *Nouv. Journ. Asiat.*, t. VII, p. 295.

(5) Csoma, *Analys.*, etc.; *ibid.*, p. 436 seqq., comparé avec Hodgson, *Sketch*, etc., p. 224.

(6) Csoma, *ibid.*, p. 437, comparé avec Hodgson, *Sketch*, etc., p. 225.

(7) Csoma, *ibid.*, p. 481, comparé avec Hodgson, *Sketch*, etc., p. 224.

(8) *Letter to the secret. Asiat. Soc.*, dans *Journ. of the Roy. Asiat. Soc. of London*, t. III, p. viij. *Quotations from orig. Sanscr. author. in proof*, etc., dans *Journ. of the Asiat. Soc. of Bengal*, t. V, p. 29, note †.

## DU BUDDHISME INDIEN.

7

ainsi avant que Csoma de Cörös eût publié son excellente analyse du Kah-gyur, cette assertion ne peut plus faire l'objet d'un doute depuis que cette analyse nous a donné, avec le titre des traités tibétains contenus dans ce vaste recueil, celui des originaux sanscrits dont ces traités ne sont que la traduction.

Ce que je viens de dire des livres tibétains s'applique également aux livres mongols, autant du moins qu'il m'est permis de le reconnaître, pour ceux des traités religieux dont je puis vérifier les titres. La belle collection d'imprimés et de manuscrits tibétains et mongols dont M. Schilling de Canstadt fit présent, en 1837, à l'Institut de France, renferme la traduction mongole de quelques traités sanscrits du Népal. Je citerai, entre autres, la *Pradjñā pāramitā*, en vingt-cinq mille stances, dont la version mongole forme deux forts volumes (1); le *Suvarṇa prabhāsa*, dont la version mongole est citée par M. Schmidt sous le titre d'*Altan gerel* (2); le *Vadjra tchhédika*, dont on doit à M. Schmidt une traduction faite sur le tibétain (3), et deux recueils de petits traités ou formules d'une moindre importance (4). Si je ne cite pas d'autres livres, c'est que je n'en ai pas un plus grand nombre à ma disposition; mais je ne prétends en aucune manière limiter à ces indications nécessairement incomplètes la liste des ouvrages que les Mongols ont dû traduire du sanscrit, ou au moins du tibétain. C'est à M. Schmidt, qui a extrait des livres mongols de si précieux renseignements sur le Bouddhisme de l'Asie centrale, qu'il appartient de déterminer l'étendue des emprunts que les Mongols ont faits à la littérature bouddhique du Nord de l'Inde. Cette tâche serait d'autant moins difficile pour cet habile orientaliste, que dès l'année 1830 il affirmait que parmi les deux cent dix-huit ouvrages bouddhiques dont M. Hodgson donnait la liste, la plupart avaient été traduits en mongol, et que presque tous se trouvaient entre ses mains ou lui étaient bien connus sous leur titre sanscrit (5).

Je possède moins de renseignements encore sur la relation de la littérature bouddhique de la Chine avec celle du Népal, parce que les livres des Bouddhistes chinois n'ont pas été jusqu'ici analysés en détail comme ceux des Tibétains, et que les titres de ceux qu'on connaît ne peuvent être aisément rendus à leur forme originale sans la double connaissance du chinois et du sanscrit. Mais ce

(1) *Catal. man. de la collection Schilling*, nos 80 et 81.

(2) J.-J. Schmidt, *Mongol. Gramm.*, p. 142. *Geschichte der Ost-Mongol.*, p. 307. *Catal. man. de la collect. Schilling*, n° 83.

(3) *Catal. man. de la coll. Schilling*, n° 86. Schmidt, *Mém. de l'Acad. des sciences de Saint-Petersbourg*, t. IV, p. 126 sqq.

(4) *Catal. man. de la coll. Schilling*, nos 84, 85.

(5) *Ueber einige Grundlehren des Buddhism*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg*, t. I, p. 92, 93.

qu'on en peut découvrir, sans avoir directement accès aux sources, montre qu'en Chine, comme en Tartarie, beaucoup des livres réputés sacrés par les Buddhistes ne sont que des traductions des traités sanscrits du Népal. Ainsi il y a déjà longtemps que M. Abel Rémusat constatait l'existence d'une traduction chinoise du *Langkāvatāra*, l'un des ouvrages de la liste de M. Hodgson qui appartient à la Bibliothèque royale (1). Mon savant confrère M. Stan. Julien a bien voulu me faire connaître une traduction chinoise du *Saddharma puṇḍarīka*, que possède la même bibliothèque (2). M. Landresse cite, dans ses notes sur le Foe koue ki, un autre traité religieux connu sous le titre de *La splendeur de l'éclat de l'or*, qui n'est sans doute que le *Suvarṇa prabhāsa* du Népal ou des Mongols (3). Il faut encore rappeler ici un livre que les Chinois désignent par le titre de *Grand Āgama*, et qui n'est certainement autre chose que le Dirghāgama, dont il sera parlé plus bas, de même que l'ouvrage qu'ils nomment « Āgama augmenté d'un » est le livre sanscrit, ou plutôt la collection nommée *Ēkōttara āgama* (4). Je n'hésite pas à croire, que s'il m'eût été possible de comparer avec les titres des listes de M. Hodgson les noms des livres chinois buddhiques fréquemment cités par divers auteurs, j'aurais retrouvé un bon nombre de titres sanscrits cachés sous les traductions ou sous les transcriptions plus ou moins altérées des Chinois.

(1) *Recherches sur les langues tart.*, t. I, p. 206, et les citations faites ci-dessus, p. 6, note 4, comparées avec Hodgson, dans *Transact. of the Roy. Asiat. Soc.*, t. II, p. 224, et Csoma, dans *Asiat. Res.*, t. XX, p. 432.

(2) M. Stan. Julien a eu l'obligeance de me communiquer, à ce sujet, une note qu'on aura sans doute autant de plaisir à lire que j'en ai à la citer : « Les renseignements que cette note renferme sont empruntés à la préface du *Miao fa lien hoa king* (le Livre sacré de la loi excellente), préface écrite sous la dynastie des Thang (entre 618 et 904), par le Samanéen *Tao siouen*. Le livre sacré du Lotus de la loi excellente a été composé dans le pays de *Ta hia* (Bactriane?) il y a mille ans. Il y a environ trois cents ans qu'il a été apporté en Orient, dans le *Tchin tan* (la Chine). Sous le règne de Hœi ti, dans la première année de la période *Thai kang* des Tsin occidentaux (en 280 de J.-C.), un sage portant le titre de *Tun hoang pou ssa tchou hou fa tche* (c'est-à-dire le Bôdhisattva de Tun hoang, le défenseur de la loi de l'Inde), lequel résidait (en Chine) à Tchang'an, traduisit pour la première fois cet ouvrage, sous le titre de *Tching fa hoa* (la Fleur de la droite loi). Sous les Tsid orientaux, dans la période Long'an du règne de l'empereur 'An ti (entre 397 et 402), *Kieou ma lo chi* (Kumâra...), Samanéen du royaume de Kieou tse, traduisit cet ouvrage pour la seconde fois, et l'intitula : *Miao fa lien hoa* (le Lotus de la loi excellente). Sous la dynastie des Souï, dans la période Jîn cheou de l'empereur Wen ti (entre 601 et 605), *Tou na ki to*, Samanéen de l'Inde septentrionale, attaché au couvent de *Ta hing chen sse* (le couvent où l'on fait fleurir la vertu), traduisit cet ouvrage pour la troisième fois, et l'appela *Miao fa* (la Loi excellente). C'est la seconde traduction chinoise exécutée, entre 397 et 402, en vertu d'un ordre impérial, qui se trouve à la Bibliothèque royale de Paris ; elle forme sept cahiers oblongs. » Je reviendrai, dans la préface du *Lotus de la bonne loi*, sur cette note intéressante.

(3) Landresse, *Foe koue ki*, p. 322.

(4) A. Rémusat, *Essai sur la cosmogr. et la cosmogon. buddh.*, dans le *Journal des Savants*, année 1831, p. 604, 605 et 726, et plusieurs fois dans les notes du Foe koue ki.

## DU BUDDHISME INDIEN.

9

L'étude suivie des ouvrages buddhiques qui font autorité chez les Mongols et chez les Chinois ajoutera certainement plus tard un très-grand nombre de faits à ceux que je ne cite ici qu'en passant, et il est très-probable qu'on retrouvera dans les monastères de la Tartarie et de la Chine, sinon la totalité, du moins la plus grande partie de ce que les Tibétains possèdent. Mais quelque limitées que soient, quant à présent, les indications précédentes, elles suffisent pour placer la collection des livres sanscrits du Népal au point de vue sous lequel M. Hodgson voulait qu'elle fût envisagée par l'Europe savante. Oui, c'est un fait démontré jusqu'à l'évidence, que la plupart des livres réputés sacrés par les Buddhistes du Tibet, de la Tartarie et de la Chine, ne sont que les traductions des textes sanscrits récemment découverts au Népal, et ce fait seul marque positivement la place de ces textes dans l'ensemble des documents que les nations de l'Asie citées tout à l'heure fournissent à l'histoire générale du Buddhisme. Il nous les présente comme les originaux dont ces documents ne sont que les copies, et il restitue à l'Inde et à sa langue l'étude d'une religion et d'une philosophie qui a eu l'Inde pour berceau.

Si j'insiste sur ce fait, parce qu'il donne aux études buddhiques leur véritable et plus solide base, je ne veux en aucune façon contester l'importance qu'ont dans cette étude les livres tibétains, mongols et chinois. Outre que la connaissance de ces trois dernières classes de livres est absolument indispensable pour l'histoire générale d'un système qui, accueilli depuis des époques déjà anciennes chez des peuples d'origine et de civilisation diverses, a dû y subir des modifications qu'il importe à l'historien philosophe de reconnaître et de constater, j'ai acquis la conviction personnelle que, pour celui même qui veut s'en tenir à l'étude du Buddhisme indien, les traductions des livres sanscrits du Népal faites au Tibet, comme celles des livres pâlis de Ceylan faites dans le Barma, ont une incontestable utilité. Je ne rappellerai pas, pour rehausser la valeur de ces traductions, qu'elles ont été exécutées lorsque le Buddhisme était encore florissant, et par des hommes qui avaient étudié le sanscrit et le pâli avec le soin qu'exigeait la mission dont ils s'étaient chargés. Je n'indiquerai pas les diverses circonstances qui assurent la supériorité des versions faites jadis en Asie sur celles qu'on peut donner aujourd'hui en Europe des textes sanscrits du Nord, quoiqu'il ne doive pas coûter aux philologues, familiarisés par leurs études avec la langue sanscrite, de reconnaître cette supériorité, éloignés, comme ils sont-tous, des secours des natifs, parmi lesquels des hommes instruits ont conservé fidèlement le dépôt de l'interprétation traditionnelle. Je ne parlerai pas davantage des difficultés que présente l'explication de quelques termes philosophiques, jointe à l'inconcevable incorrection des manuscrits, qui pour

presque tous les textes sanscrits du Népal sont uniques. Mais je dirai qu'en elles-mêmes, et par cela seul que ce sont des traductions, les versions tibétaines, mongoles, chinoises et barmanes doivent, dans bien des cas, servir heureusement à l'intelligence des originaux sanscrits ou pâlis qu'elles reproduisent.

La différence seule des idiomes dans lesquels ces versions sont rédigées fournit au lecteur européen des moyens inattendus d'interprétation, qu'il lui serait d'ordinaire bien difficile de découvrir par l'étude isolée du texte original. Et pour n'en citer qu'un exemple, le génie plus ou moins métaphorique de la langue dans laquelle s'est exprimé le traducteur, qu'il soit Chinois, Tibétain ou Mongol, a dû le forcer de prendre un parti décisif sur certaines expressions purement indiennes quant au fond et quant à la forme, pour lesquelles sa langue maternelle ne lui offrait que des équivalents incomplets ou ne lui en offrait pas du tout. Or, comme il fallait traduire, on doit croire que les interprètes ont sacrifié la forme au sens, et qu'ils ont fait tous leurs efforts afin de rendre l'un, même aux dépens de l'autre. Maintenant, si une de ces expressions purement indiennes se présente dans un texte sanscrit du Népal; si aucun dictionnaire, si aucune analogie philologique n'aide à en faire soupçonner le sens, ne devra-t-on pas s'attendre à trouver dans la version chinoise, tibétaine ou mongole de ce texte, le moyen de l'interpréter? Ces cas d'une obscurité profonde sont du reste assez rares, et je puis assurer qu'il n'y a rien, dans toute la littérature sanscrite, d'aussi facile à entendre que les textes du Népal, sauf quelques termes dont les Bouddhistes ont fait une application toute spéciale; je n'en donnerai d'autre preuve que le nombre considérable de ces textes qu'il m'a été possible de lire dans un temps assez limité. Toutefois, il faut aussi en convenir, en supposant ces livres aussi difficiles qu'ils le sont peu, il est possible que les interprètes étrangers aient été assez bien servis par leur amour de l'exactitude pour découvrir et pour employer une expression aussi obscure dans leur propre langue que l'est celle du texte sanscrit. La version alors nous sera d'autant moins utile, qu'elle sera plus fidèle, tout de même que son importance, aux yeux d'un lecteur européen, croîtra généralement en raison de la liberté avec laquelle le traducteur aura traité l'original. Mais on n'a pas besoin d'exagérer la difficulté des textes pour rehausser la valeur des versions qu'en ont faites les Tibétains, les Chinois et les Mongols; ces versions auront toujours en elles-mêmes une valeur incontestable comme moyen d'interpréter les textes même les moins difficiles.

Après ces observations, qu'il me suffit d'indiquer sommairement, je serai plus libre d'avancer que, dans mon opinion, les véritables sources auxquelles on doit puiser la connaissance du Bouddhisme indien, les sources originales et les plus pures sont les textes sanscrits du Népal, et comme je le dirai plus tard, les